RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNÉES LORS DE LA 15ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE DU COMCEC

Une séance de débat politique a eu lieu lors de la 15ème réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) du COMCEC. Le Groupe de Travail a formulé des recommandations politiques concrètes pour améliorer les bonnes pratiques de gouvernance afin de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition dans les Pays Membres. Les recommandations politiques données ci-dessous ont été identifiées suite aux principales conclusions du rapport de recherche intitulé « Bonne Gouvernance pour Assurer la Sécurité Alimentaire et la Nutrition dans les Pays Membres de l'OCI » et aux réponses des Pays Membres aux Questions de Politique transmises par le Bureau de Coordination du COMCEC.

Recommandation politique I: Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et / ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

Raisonnement: Un cadre juridique favorable accompagné d'une politique globale pour la sécurité alimentaire et la nutrition est particulièrement important pour le succès de la gouvernance de la sécurité alimentaire. Une stratégie globale de sécurité alimentaire et de nutrition pourrait être élaborée comme première étape à la planification de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire. Sous l'ombre de la COVID-19; ladite stratégie pourrait spécifiquement redéfinir la vision, les objectifs et les priorités du pays en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire conformément aux tendances actuelles et futures de la sécurité alimentaire et de la nutrition du pays, et, guider les stratégies, lois et programmes complémentaires et transversaux ainsi que les activités pour atteindre les objectifs. À cet égard, les pays membres peuvent utiliser les expériences et les installations fournies par les institutions de l'OCI (ex: COMCEC, IOFS, SESRIC, INMPI, BID) ainsi que les organisations internationales (ex: FAO).

Recommandation politique II: Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.

Raisonnement: Pour que les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition aient du succès, les mécanismes de gouvernance et de coordination doivent être considérablement améliorés dans tous les domaines: de la formulation des politiques à la mise en œuvre et au suivi. Des mécanismes de coordination et de cohérence efficaces nécessitent un processus inclusif et participatif dans lequel toutes les couches de la population, en particulier les plus vulnérables, voient leurs besoins et leurs droits correctement représentés. Les différents acteurs ont leurs propres objectifs, préférences politiques et fonctions, ce qui crée une fragmentation inhérente dans le domaine de la gouvernance. Les pays membres de l'OCI peuvent ainsi bénéficier de l'établissement d'un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel), doté d'un pouvoir exécutif important. Les pays membres peuvent bénéficier de la prescription des opérations, des réunions, des responsabilités, des critères de responsabilité et des mécanismes de participation des acteurs par leurs mécanismes nationaux de coordination. En outre, cela est recommandé pour garantir que le mécanisme national de coordination dispose de ressources humaines et financières suffisantes.

Recommandation politique III: Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition en période agitée (ex: la pandémie COVID-19) à tous les niveaux, du niveau infranational au niveau national; du niveau national au niveau bilatéral ou multilatéral; du niveau infrarégional au niveau régional, et enfin, du niveau de l'OCI au niveau mondial.

Raisonnement: La pandémie COVID-19 et le ralentissement économique associé devraient aggraver la situation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans de nombreux pays, principalement en raison (i) de la baisse de la disponibilité de la nourriture (en raison de la contraction de la production et du commerce alimentaires) et (ii) de l'accès à la nourriture (en raison des pertes d'emplois et de revenus). Des chiffres récemment publiés montrent que, d'ici la fin de 2020, 130 millions de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire viendront s'ajouter au nombre de personnes souffrant déjà de la faim avant le début de la pandémie. Environ la moitié des Pays Membres de l'OCI font parties des pays qui font face aux risques les plus élevés dus à la pandémie COVID-19. Minimiser les risques associés à la pandémie nécessite de bonnes pratiques de gouvernance, en particulier en ce qui concerne la coordination des actions politiques aux niveaux national, infranational et bilatéral, au niveau de l'OCI et enfin au niveau mondial.

Recommandation politique IV: Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.

Raisonnement: Les politiques et programmes adoptés qui ne sont pas soutenus par des plans de mise en œuvre détaillés et transparents peuvent finir par être partiellement mis en œuvre ou ne pas être mis en œuvre à cause du départ des titulaires de postes critiques pour d'autres postes et aussi à cause d'autres obstacles bureaucratiques. Les effets négatifs de la COVID-19 se font encore plus sentir pendant cette nouvelle ère Par conséquent, le principal défi concernant la mise en œuvre est de concevoir les politiques et les programmes avec un plan de mise en œuvre explicite pour les missions nationales et infranationales. L'un des principaux défis de la gouvernance concernant la mise en œuvre est lié au manque de ressources humaines et financières suffisantes. Par conséquent, les pays membres de l'OCI peuvent se concentrer sur des mécanismes visant à former le personnel de terrain afin de les doter du savoir-faire pertinent et d'allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.

Recommandation politique V: Mettre en place une plate-forme/des systèmes d'information alimentaire en ligne (ex: atlas de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer des politiques fondées sur des preuves.

Raisonnement: La pandémie COVID-19 a montré une fois de plus l'importance du suivi de l'insécurité alimentaire aiguë par le biais des systèmes d'information alimentaire. La disponibilité limitée de données opportunes, fiables et cohérentes sur la sécurité alimentaire et la nutrition entrave la prise de décision fondée sur des preuves par les acteurs des secteurs public et privé dans les pays membres ainsi que les organisations internationales. En plus d'utiliser plus efficacement les outils existants tels que la Commission Statistique de l'OCI (OCI-StatCom), de nouveaux projets inter et intra liés à d'autres secteurs sévèrement touchés (tourisme, commerce, finance, etc.) par la COVID-19 doivent être conçus et menés pour générer des données et des statistiques crédibles, pour renforcer les capacités des Pays Membres à les analyser ainsi que pour

soutenir le développement des politiques, des investissements et des plans d'action basés sur ces preuves dans toute l'OCI.

Recommandation politique VI: Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances / d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information -Suivi-Évaluation.)

Raisonnement: Les pays membres peuvent tirer des leçons de l'expérience des autres membres de l'OCI. Lorsque des mécanismes efficaces de partage et de renforcement des capacités sont mis en place, les résultats positifs des politiques et pratiques de gouvernance de la sécurité alimentaire testées dans un pays peuvent permettre à d'autres de les adopter sans commettre les erreurs faites par le pays initiateur au cours du processus de mise au point de nouvelles initiatives, ce qui permet ainsi d'économiser des ressources précieuses. Par conséquent, des réunions régulières ou occasionnelles entre les décideurs politiques ainsi que les pratiquants des pays membres peuvent être encouragées pour discuter des problèmes communs liés à la gouvernance de la sécurité alimentaire et pour créer des programmes d'échange de personnel et de formation. L'expérience acquise par tous les pays durant la pandémie en ce qui concerne les réunions en ligne est une opportunité pour réaliser ces projets. En outre, les pays peuvent solliciter l'assistance technique des institutions de l'OCI et / ou rechercher un financement basé sur des projets auprès de l'OCI et d'autres organismes internationaux.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques:

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le Financement des Projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels/documents de formation, etc.

Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA): L'OISA, institution spécialisée de l'OCI dédiée à la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition, peut contribuer à l'élaboration de politiques dans les pays membres de l'OCI et peut soutenir la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire au sein de l'OCI.

SESRIC: Les Pays Membres peuvent utiliser les Programmes de Renforcement des Capacités du SESRIC ainsi que la Commission Statistique de l'OCI dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Groupe de la BID: Les services du Groupe de la BID, en particulier la mise en œuvre de la politique de développement agricole et rural de la BID, peuvent être utilisées par les pays membres pour parvenir à une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

INMPI: Les Comités Techniques de l'INMPI peuvent être utilisés.